

Pékin libère un journaliste mais inculpe des dissidents

jeudi 7 février 2008, par [PEDROLETTI Brice](#) (Date de rédaction antérieure : 6 février 2008).

SHANGHAÏ CORRESPONDANT,

Le régime chinois a libéré, mardi 5 février, le journaliste Ching Cheong, arrêté en avril 2005 à Canton puis condamné à cinq ans de prison pour espionnage. Correspondant pour la Chine du quotidien de Singapour *Straits Times*, détenteur d'un passeport de citoyen britannique d'outremer et basé à Hongkong, Ching Cheong fut accusé, lors de son procès, tenu à huis clos en 2006, d'avoir donné des informations prétendument secrètes à une fondation taïwanaise, en réalité des agents de la Sécurité publique chinoise. Un de ses collaborateurs, Lu Jianhua, un chercheur de l'Académie des sciences sociales de Pékin, fut, lui, condamné à vingt ans de prison pour « *révélation de secrets d'Etat* » - et n'a eu, pour l'instant, aucune remise de peine. Ching Cheong fut emprisonné à Pékin puis à Canton.

Sa mise en liberté conditionnelle, intervenue à mi-sentence, comme la loi chinoise le permet, par décision du ministère de la justice, peut apparaître comme un geste d'apaisement de la part du gouvernement chinois, qui fait l'objet de critiques grandissantes de la part des organisations des droits de l'homme à l'approche des Jeux olympiques. Le sort du journaliste, qui travaillait pour un quotidien étranger, était d'autant plus embarrassant que le chef d'accusation est toujours apparu comme douteux aux yeux de ses proches, de ses employeurs ou des défenseurs de la liberté de la presse. « *A ce jour, il est triste de constater qu'on ne peut savoir clairement quelle loi a servi à inculper Ching Cheong d'un crime qui aurait pu se traduire par une condamnation à mort. Il semble que le dossier à charge ait été bien faible* », écrivaient mercredi les éditorialistes du *South China Morning Post* à Hongkong.

En réalité, Ching Cheong aurait cherché, à l'époque de son arrestation, à récupérer des entretiens secrets donnés par Zhao Ziyang, ex-secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) démis lors des événements de Tiananmen (1989) et décédé en janvier 2005.

ARRESTATIONS ABUSIVES

Le régime de Pékin est coutumier de ces libérations anticipées dont la portée politique est aussitôt brouillée par d'autres arrestations tout aussi abusives. Le jour de la libération de Ching Cheong, un auteur chinois, Lu Gengsong, connu pour ses ouvrages sur la corruption, était condamné à quatre ans pour « *subversion du pouvoir de l'Etat* » par un tribunal de Hangzhou (Est), essentiellement pour avoir dénoncé, par des essais publiés sur Internet, les collusions entre des officiels locaux et des promoteurs immobiliers.

Le 28 janvier, c'était le militant des droits de l'homme Hu Jia qui était inculpé pour le même motif. Hu Jia avait été arrêté le 27 décembre 2007. Le chef de « *subversion du pouvoir de l'Etat* » fait partie d'un arsenal de crimes « *contre la sécurité de l'Etat* », une appellation dénoncée comme fourre-tout par les organisations de défense des droits de l'homme, qui condamnent son utilisation à des fins politiques.

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 07.02.08. LE MONDE | 06.02.08 | 13h31 • Mis à jour le 06.02.08 | 13h31.